



Éditorial

Parallèlement à la guerre entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza et à l'invasion russe de l'Ukraine, d'autres conflits armés de grande ampleur se déroulent actuellement dans le monde.

Les jeunes de ces pays sont volés.

En France, l'impréparation mentale de nos jeunes face à ces bouleversements géopolitiques doit nous conduire à les accompagner pour les aider à mieux comprendre pourquoi l'Histoire se répète non loin de nous.

Nous devons sans cesse rappeler qu'il est important de rester vigilant et informer sur les dangers qui nous menacent.

Lors de notre prochaine cérémonie nous donnerons la parole à notre jeunesse en espérant une prise de conscience de ce qui se joue actuellement en Europe et au-delà.

C'est Julia Urbajtel qui viendra prendre la parole devant le monument pour porter son message.

Julia Urbajtel, 25 ans

« Je travaille à mon compte en tant qu'auto-entrepreneur. Mon métier est à cheval entre le travail d'un journaliste et celui d'un animateur radio. Je travaille pour des radios et j'ai récemment sorti un documentaire radio sur le Devoir de Mémoire en collaboration avec le média Podcastine. Ce documentaire radio s'appelle Retour en terre des Justes.

Enfin ce qui m'a motivée à accepter cette invitation; et bien je pense que pour que la mémoire collective continue d'exister, ma génération a un rôle important à jouer dans la transmission de ces histoires. »

Elle est aussi l'arrière-petite-fille de Mordka Urbajtel, rescapé du camp d'Auschwitz Birkenau, figure de la communauté juive de Belfort et « passeur de Mémoire ».

Lien qui vous permet d'écouter Julia

<https://podcastine.fr/retour-en-terre-des-justes/>

Cérémonie

Samedi 4 mai 2024 11 h 00 devant le monument des Fusillés de la Braconne

Nous rendrons hommage à tous les Résistants charentais et leurs amis.

Sur la façade du monument figure le nom de René Chabasse, jeune Résistant de 23 ans abattu à Angoulême le 21 février 1944 au cours d'une tentative d'évasion. Son corps avait été enfoui près des corps des fusillés de la Braconne. Nous lui rendrons hommage pour ce 80ème anniversaire. Nous donnerons la parole à la jeunesse en la personne de Julia Urbajtel (voir présentation ci-après).

Repas en commun

Samedi 4 mai, 12 h 30 Restaurant le Briaud
211 rue de la Mairie à Brie 16590

S'inscrire avant le 28 avril 2024

auprès de Michèle Dessendier (06 22 21 67 84)
ou bien par mail : asfbdessendier@gmail.com

Assemblée Générale de l'ASFB

Samedi 4 mai, 15 h 00 Maison des associations de Brie
(route de la Prévoterie à Brie 16590)

Ordre du jour :

- Rapport d'activités et moral
- Rapport financier et rapport des vérificateurs
- Perspectives et projets de l'ASFB
- Elections au conseil d'administration et vérificateurs des comptes
- Questions diverses.

Nous aurons beaucoup de plaisir à vous accueillir pour cette journée importante pour notre association, et nous comptons sur votre présence.

Le conseil d'administration de l'ASFB

Membres élus et désignés après l'AG 2022 et les modifications des statuts en mai 2023.

Présidente

Michèle Dessendier (petite-fille de Paul Bernard – mai 1943)

Vice-présidents

Michel Cholet (petit fils de René Gillardie – janvier 1944)

Dominique Cholet (petit fils de René Gillardie – janvier 1944)

Secrétaire

Colette Lassoutière

Trésorière

Annick Lapouge

Membres élus

Jacques Bernard (neveu de Paul Bernard – mai 1943)

Paul Caporossi

Jean Corbiat (fils de Raymond Corbiat - janvier 1944)

Jean-Claude Marquet (rattaché à famille Corbiat – janvier 1944)

Nathalie Nieto

Jean-Michel Urbajtel

Membres Fondateurs :

Josette Barrière-Beaufils (fille de Jean Barrière – mai 1943)

Colette Baud-Marciquet (fille de Marcel Baud – janvier 1944)

(Suite page 3)

Lundi 15 janvier 2024 : le 80^e anniversaire des fusillés de la Braconne a rassemblé beaucoup de monde devant le monument des fusillés



Madame la préfète de la Charente entourée des autorités civiles et militaires, des associations du souvenir, des anciens combattants, plus de 100 enfants des écoles de Brie et de Ruelle, la fanfare et la chorale de l'Association Musicale de Ruelle.

Tous étaient là pour commémorer la mémoire des dix résistants qui ont été fusillés 80 ans auparavant, le 15 janvier 1944. Ils étaient « morts pour la France », dans cette clairière de la Braconne. La préfète n'a pas manqué de saluer le courage des résistants venus de tous les horizons. Michel Cholet, petit-fils d'un fusillé, René Gillardie, a brossé avec émotion le calvaire des fusillés, de leur arrestation à leur mort en mettant en exergue tous leurs efforts pour intercepter le convoi et a magnifié le courage de leurs camarades qui ont osé déposer une gerbe au monument aux morts de Ruelle, deux jours après leur exécution. Devant les enfants réunis, il a insisté sur le Devoir de Mémoire. Puis Jean-Luc Valantin, maire de Ruelle-sur-Touvre a invité les enfants à lire un poème de Michel David « *Pour ne pas oublier* ». La présence des enfants a été remarquée. Ils ont pu s'immerger dans cette histoire locale et assister à la tenue d'une cérémonie en y participant activement.

Cela faisait suite à la rencontre que l'association avait eue avec eux durant la semaine qui précédait (*voir article séparé*).

Après cette cérémonie, une partie du cortège s'est rendue dans l'enceinte du camp militaire du



515^{ème} régiment du train pour rendre hommage aux deux maquisards Adrien Dubreuil et Alcide Robigne, exécutés le 26 août 1944. L'ASFB a déposé deux plaques pour cette occasion, l'une à l'entrée du chemin du souvenir qui mène au monument, l'autre au pied de la stèle des maquisards.

Ainsi l'histoire de ces deux résistants sera connue de tous.



Dépôt de la plaque par l'ASFB devant la stèle des maquisards.

Présentation de la plaque installée à l'entrée du chemin du souvenir dans la clairière de la Braconne.

**Le 26 août 1944, à quelques pas d'ici,
dans l'enceinte de l'actuel camp militaire du 515^{ème} RT,
ont été exécutés deux maquisards Résistants :**
Adrien DUBREUIL et Alcide ROBIGNE
Ils appartenaient au groupe Letheuil de la Brigade RAC
de l'Armée Secrète



Le matin du 25 août 1944, une trentaine de maquisards de leur groupe tend une embuscade sur l'ancienne RN 141 Angoulême-Limoges, sur la commune de Ruelle-sur-Touvre. Ils ouvrent le feu sur des allemands en side-car.

En début d'après-midi, les allemands se rendent dans les villages alentours en représailles mettant le feu à plusieurs maisons et fermes.

Pendant ce temps les deux jeunes patriotes descendent à pied jusqu'à la route avec l'espoir de ramener des armes (et peut-être la moto). Ils sont rapidement rattrapés, capturés et emmenés au camp militaire de la Braconne où ils ont été torturés et exécutés sommairement dès le lendemain.

La municipalité de Ruelle-sur-Touvre et son union locale des anciens combattants, accompagnés de l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne ne manquent pas d'honorer leur mémoire le même jour que les condamnés à mort et fusillés du 15 janvier 1944.

Missak Manouchian, poète et Résistant



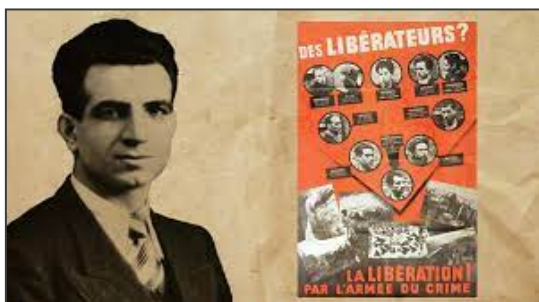
Il était l'un des « vingt-et-trois » résistants FTP-MOI (Main d'Œuvre Immigrée) de « l'Affiche Rouge » chantés par Léo Ferré. Missak Manouchian est mort pour la France. Mais bien avant de prendre les armes pour défendre la liberté, cet immigré, rescapé du génocide arménien s'est armé de mots.

Sa poésie dit la nostalgie de son pays meurtri, sa souffrance d'étranger apatride, son aspiration à un amour fraternel entre les hommes et sa colère contre les injustices.

En 1924, Missak Manouchian a 18 ans. Avec son frère Garabed, il quitte Beyrouth. Il embarque pour la France et écrit le poème « Vers la France ».

Vers la France

Les voiles de la nuit partout éparpillées sont tombées en silence
Du corps découvert de la Méditerranée gorgée de soleil;
Telle la coupole arrondie du temple, le ciel constellé
Est descendu sur la mer dans l'horizon illimité.
Un léger zéphyr recueille les parfums de l'eau au goût de sel
Et en imprègne mes cheveux et mon visage à toute heure...
Avec ses flancs de fer échoués dans les replis des eaux tièdes,
Le bateau illuminé fend les couches d'obscurité en leur milieu.
Et comme l'élan du bateau toujours propulsé vers l'avant
Dans les profondeurs de la nuit marine, les eaux écumantes
Captives d'un mystère disséminé et qui vont de l'avant de leur course folle
Ainsi vient mon esprit et va mon âme en un reflux enfiévré.
J'ai laissé derrière moi mon enfance au soleil nourrie de nature,
Et ma noire condition d'orphelin tissée de misère et de privation ;
Je suis encore adolescent ivre d'un rêve de livre et de papier,
Je m'en vais mûrir par le labeur de la conscience et de la vie.
Le désir est infini et semblable à cette mer illimitée ;
Inexplicable, comme le mystère insondable des ténèbres...
Je désire jouir de la lumière de la sagesse et de l'art, et du vin
Et arracher dans le grand combat de la vie les précieux lauriers...



La fusillade du 15 janvier 1944 racontée aux élèves de l'école Robert Doisneau à Ruelle-sur-Touvre (16)



La présidente de l'ASFB Michèle Dessendier, accompagnée de Nathalie Nieto et Jean-Michel Urbajtel, sont allés à la rencontre des élèves de l'école élémentaire Robert Doisneau à Ruelle sur Touvre.

« Je suis la nièce de Jean, un petit garçon de presque 5 ans, qui pendant la guerre et l'occupation, passait les tracts de la Résistance cachés sous ses fesses, assis dans la poussette que sa grande sœur Marinette 14 ans, qui sera plus tard ma maman, promenait au nez et à la barbe des Allemands. (les noms ont été modifiés) ».

C'est par ces mots que Michèle Dessendier a raconté, sous forme de conte, l'histoire de Paul Bernard, son grand-père fusillé dans la clairière de la Braconne.

Cette action de l'ASFB est axée sur la transmission de la mémoire et l'encouragement des jeunes à assister aux cérémonies.

Amaé, 10 ans, une des élèves de CM2, a participé l'année dernière au stage sur le protocole à respecter lors d'une cérémonie, dirigé par le Lieutenant-Colonel Marcel Dommartin, où elle a assumé le rôle de préfète.

Tout a été expliqué aux jeunes élèves : l'épopée des Résistants des secteurs de Ruelle et Saint Michel, les sabotages des trains, l'explosion des voies ferrées, l'accueil des personnes en danger, la transmission au maquis des informations de combat...

2023 puis 2024 sont des années « anniversaires », cela fait quatre-vingt ans que le 5 mai 1943 six Résistants ont été fusillés dont le papa du garçonnet à la poussette et dix autres le 15 janvier 1944. Les 80 élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient très attentifs devant l'histoire racontée par la présidente. Ils ont posé de nombreuses questions. La rencontre s'est terminée par la lecture de la lettre pathétique d'un Résistant à son fils avant d'être fusillé.

Les élèves ont été invités, le lundi 15 janvier au monument des fusillés de la Braconne à participer, avec leurs camarades de l'école de la Prévôtterie de Brie, à la commémoration des 80 ans du souvenir de cette triste matinée.

Le conseil d'administration de l'ASFB (suite)

Membres d'Honneur et fondateurs (à titre posthume)

Camille Dogneton (1922-2016)

Guy Hontarrède (1928-2017)

Michel David (1936-2022)

André Laplagne (1938-2023)

Membres de droit désignés :

Michel Buisson – maire de Brie (16)

Fabienne Godichaud – maire de Saint-Michel (16)

Jean-Luc Valantin – maire de Ruelle-sur-Touvre (16)

Vérificateurs aux comptes désignés :

Joëlle Caporossi

Eric Biche

Interlocuteur désignés

(issus du bureau) pour représentation des fusillades :

Michèle Dessendier, fusillade du 5 mai 1943

Michel Cholet, fusillade du 15 janvier 1944

René Chabasse, 21 février 1944.



Mercredi 21 février 2024
était le 80ème anniversaire de la mort
du Résistant René Chabasse.
Une stèle a été dévoilée
à cette occasion à Angoulême (16)
devant le n°88, à l'angle
du boulevard René Chabasse
et du boulevard Liédot,
en face du 1er RIMA.

Né en 1921, fils d'un gendarme et d'une institutrice, René Chabasse est moniteur d'éducation physique en 1940. Son activité de résistant commence en 1941 avec des passages clandestins de la ligne de démarcation dans les environs de Vouzan, puis une activité de renseignement pour les services secrets de la France libre. Entré en contact avec le réseau SOL en 1942, il implante en Charente une antenne du Bureau des Opérations Aériennes, qui assure les liaisons aériennes clandestines entre Londres et la France occupée. Une petite équipe charentaise regroupée autour de René Chabasse (alias Le Parrain ou Jean-Louis) organise des atterrissages de nuit sur des terrains improvisés et réceptionne des parachutages d'armes, principalement autour de Châteauneuf.

Boulevard d'Orfont à Angoulême (actuel Boulevard Chabasse), la maison de la famille Berger sert de « boîte à lettres » au réseau et les Allemands qui sont casernés de l'autre côté de la route (quartier Bossut) remarquent des fréquents aller-retour. La police allemande la met sous surveillance.

Le 21 février 1944, René Chabasse est surpris alors qu'il vient récupérer des documents chez les Berger. Arrêté, il parvient à s'échapper du poste de garde, mais il est abattu par la sentinelle allemande au carrefour du boulevard qui porte aujourd'hui son nom et de la rue de Périgueux. Les perquisitions qui suivent révèlent la présence d'un poste récepteur pour atterrissage ou parachutages. Plusieurs enquêtes menées par les agents français de la Sûreté allemande conduisent à l'arrestation d'une partie du réseau.

« Mort de René Chabasse », extrait de Nous les terroristes, Journal de la Section spéciale de sabotage, témoignages recueillis par Marc Leproux, Raoul Solar éditeur, 1947.

Dimanche 20 février.

Le dimanche soir 20 février, après le dîner, Jacques et ses nouveaux amis sont réunis dans la cuisine des Duruisseau aux Forêts. Il y a là Jean-Louis (*pseudonyme de René Chabasse.*), Le Pointu, Le Batteur, Blaireau. Il ne manque que le Pasteur, en vacances avec ses parents, en Dordogne. L'emploi du temps de chacun pour la journée du lendemain est établi. Le Pointu, particulièrement repéré, ne sortira pas ; il restera provisoirement logé à Bouex chez Mme Chabasse. Le Batteur s'occupera de mettre au point la 402 du Pointu, et ce ne sera pas un petit boulot. Blaireau partira dès 8 heures en vélo pour se rendre à Ronfleville se renseigner sur la surveillance de la maison du Pointu par la Gestapo et sur les dépôts d'armes fort importants entreposés dans la région. Jacques et Jean-Louis se rendront à Angoulême ; Jacques passera ensuite à Ruelle pour voir Gérard Ferrand. Il insiste pour que Jean-Louis ne l'accompagne pas, étant donné les grands risques qu'il court dans une ville où il est bien connu et très suspecté. Tous les arguments de Jacques restent vains ;

Jean-Louis ne veut rien savoir ; il considère qu'il doit se rendre boulevard d'Orfont pour prendre contact avec le Pasteur dont la maison sert depuis longtemps de « boîte aux lettres » et à qui il faut signaler la dispersion du B.O.A. Mais ce sera sa dernière apparition à Angoulême.

Lundi 21 février.

Le lundi matin 21, chacun s'en va à sa besogne malgré un temps épouvantable de froid et de neige. Blaireau part le premier ; il contourne Angoulême, passe chez M. Noblet, maire de Bonneuil, et constate que le dépôt est intact, et que le coin où sont réfugiés Marcel Labrande et sa femme ainsi que Moïse Patureau, est tranquille. A Châteauneuf il ne trouve pas Lapéda qui est absente. Sous la neige il prend le chemin du retour, ayant couvert plus de cent kilomètres sans avoir ni bu ni mangé. Pendant ce temps, Le Batteur se rend à Magnac pour s'occuper de l'auto. Jean-Louis, après avoir conduit Le Pointu chez sa mère revient aux Forêts pour prendre Jacques et tous deux, de concert, se dirigent sur Angoulême. Jacques insiste encore, inutilement, pour faire seul la randonnée.

Peu après leur arrivée en ville, Jacques a l'impression d'une filature. Il en fait part à son compagnon, et lui conseille de faire demi-tour, ou tout au moins de ne pas pousser jusqu'au boulevard d'Orfont. En effet la maison Berger, située au N° 88, à l'angle du boulevard, fait face à la caserne du 502e de chars, occupée depuis l'invasion par les Allemands. Avec la belle confiance et le mépris du danger qui caractérisent la jeunesse, Chabasse décide de se rendre quand même chez Berger. Les risques d'une telle boîte aux lettres sont si graves, et des dévouements comparables à celui de la famille Berger si rares, qu'il faut à tout prix prévenir ces gens admirables de la menace qui pèse sur eux. Vers 16 heures, Jean-Louis arrive chez Berger et trouve la maison fermée. Il dépose le message suivant dans le jardinet, sous le pot de fleur habituellement utilisé à cet effet : « Ce soir rendez-vous sans faute à 9 heures ».

Comme Jacques en avait eu l'intuition, la maison était surveillée. Le poste de police allemand de la caserne s'était aperçu du manège. Aussitôt le départ de Chabasse, un Allemand saisit le message et une souricière est organisée pour prendre Berger à son retour. Une heure plus tard, Jean-Louis revient Boulevard d'Orfont pour voir si la famille Berger est rentrée. C'est lui qui est pris. Il est immédiatement conduit au corps de garde. Dix minutes après il en ressort. Doué d'une agilité et d'une force remarquables, il s'est débarrassé de ses gardiens uniquement avec ses poings. Comme on s'apprêtait à le fouiller il avait foncé résolument sur ses adversaires. Bientôt quatre d'entre eux gisaient sur le sol ; profitant du désarroi qui en était résulté il s'élançait au dehors à toute allure.

A ce moment il rencontra un cycliste et lui cria : « laisse-moi ton vélo » mais celui-ci, soit qu'il n'eut pas compris, soit qu'il craignit pour sa sécurité personnelle, poursuivit son chemin. Si l'homme avait à ce moment simulé une chute, qui lui aurait servi d'alibi vis-à-vis des Allemands, Jean-Louis enfourchait le vélo et se sauvait. Malheureusement il n'en fut rien. Chabasse qui pourtant connaissait ce coin de la ville, se fourvoie dans une impasse. Il est repris par 4 ou 5 boches qui le ramènent vers la caserne. De nouveau il bouscule ses gardiens et réussit à s'échapper. Il file à toute vitesse. Une soixantaine de mètres à peine le sépare d'un tournant qui le masquera à la vue de ses poursuivants et à l'action des mitraillettes.

(suite page 6)

André (Yves) LAPLAGNE n'a manqué aucune cérémonie à la Braconne.

Dans notre dernière Lettre du Souvenir (N° 48 – décembre 2023), nous vous apprenions le décès d'André LAPLAGNE.

Nous souhaitons lui consacrer une large place dans cette lettre pour évoquer ce qu'il a représenté pour notre association.

Il était le fils du Résistant Maurice Laplagne (La Rochefoucauld) et il n'avait de cesse de nous raconter son histoire familiale liée à la Résistance et en particulier celle de son père Maurice Laplagne qui fut un militant de la mémoire de la Résistance.

LAPLAGNE Maurice

Né le 6 octobre 1910 à Suaux (Charente), mort le 23 décembre 1966 à Angoulême ; employé de commerce ; militant communiste de Charente ; résistant.

Fils de journaliers, Maurice Laplagne alla à l'école jusqu'à treize ans. Domicilié rue des Halles à La Rochefoucauld, il participa aux grèves des établissements Chaignaud et Rondinaud (textile et cuirs) en juin 1936 puis fut gérant d'une coopérative d'alimentation à La Rochefoucauld (Charente).

Il adhéra au Parti communiste le 15 juin 1934, déclarant y être venu par la lecture de la presse et des brochures. Il fut secrétaire de cellule et de section. Il suivit une école communiste régionale en 1937.

Militant infatigable, il fut candidat à diverses élections locales et cantonales en 1937. Organisateur de l'aide à l'Espagne républicaine, il était aussi le maître d'œuvre des fêtes du PC.

Marié à Thérèse Lhoumeau, fille de maçon, sans profession, ils eurent deux fils (le premier, Guy, le 13 novembre 1936, le second, Yves, le 23 juillet 1938). Elle était membre du comité mondial des femmes contre la guerre (CMF) puis militante communiste en 1944.

Après l'interdiction du parti communiste en septembre 1939, Maurice Laplagne convoqua la première réunion clandestine et se vit confier les archives de la fédération communiste de Charente qu'il cacha à la campagne. Il créa un groupe du front national pour la libération de la France à La Rochefoucauld en 1941. Il s'occupa de l'accueil des réfugiés lorrains, du passage des prisonniers évadés vers la zone libre, de l'accueil de parachutages et devint totalement clandestin à la suite de l'arrestation de Vandeputte et de Joubert. Il rejoignit le maquis Bir Hacheim en juillet 1944.

En août 1944, il entra au comité cantonal de Libération, puis devint conseiller municipal de La Rochefoucauld.

Il œuvra à la réalisation des monuments de La Braconne et de Chasseneuil, et organisa un mois après le massacre un déplacement en car à Oradour-sur-Glane. Il prenait la parole aux obsèques des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) et défendait les droits de veuves.

Son second fils, **Yves (André) Laplagne**, a été poursuivi par le souvenir de ce père Résistant. Collectionneur averti, il a entrepris son Devoir de Mémoire. Il nous a légué beaucoup de documents, photos et autres objets de ce passé qui ne l'a jamais quitté. Il a été un des fondateurs de notre association et longtemps son trésorier.

Lors de ses obsèques notre association était présente et Paulette son épouse nous a autorisé à lire ces quelques mots pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour l'ASFB.

Cher André,

Alors que je t'adressais un courriel pour t'informer de la préparation de la prochaine cérémonie de la Braconne, c'est Paulette qui m'a répondu pour m'apprendre que tu étais hospitalisé. Puis tout est allé très vite...

Tu ne seras pas à nos côtés le 15 janvier prochain devant le monument des Fusillés de la Braconne et je crois pouvoir assurer que ce sera la première fois. Car depuis toujours tu étais présent, même enfant.

Tu étais le fils du Résistant Maurice Laplagne (La Rochefoucauld). Ton père fut un militant de la mémoire de la Résistance. Il œuvra à la réalisation des monuments de La Braconne et de Chasseneuil.

Toi, André, tu as durant toute ta vie perpétué le souvenir de ton père et tu es resté fidèle aux Fusillés de la Braconne.

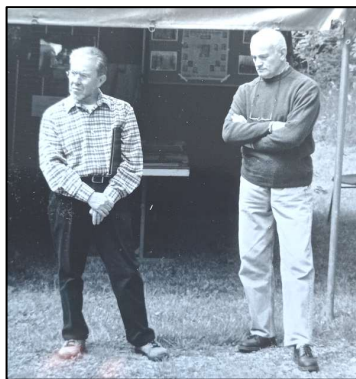
Tu as été un des fondateurs de notre association. Tu as occupé longtemps le poste de trésorier et jusqu'à ces derniers jours tu étais présent à nos côtés au sein du conseil d'administration.

Tu n'as manqué aucune cérémonie à la Braconne, mais maintenant c'est toi qui nous manqueras devant le monument.

L'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne te remercie pour toutes ces années passées à œuvrer pour le Devoir de Mémoire.

Nous présentons à ton épouse, Paulette, et ta fille, Elsa, ainsi qu'à tous tes proches, nos très sincères condoléances.

Michèle Dessendier



A droite, Yves (André) Laplagne lors d'une exposition dans la clairière de la Braconne aux côtés de Michel David, deux des fondateurs de notre association.

René Chabasse (suite)

Plus que dix mètres, plus que trois l'en séparent. Au moment où il va tourner la rue et pouvoir se considérer comme sauvé, la sentinelle de la caserne tire et l'abat. Il s'effondre sur le bord du trottoir le corps traversé d'une balle ; il est blessé à mort.

« Je ne veux pas tomber vivant entre leurs mains, répétait-il souvent ; je les connais si bien, ceux de la Gestapo ! » Voulut-il une fois de plus mettre ses actes en accord avec ses paroles ?

Quand les Allemands, accourus, tentèrent de l'emporter, malgré sa blessure, malgré le sang perdu, il se débattit et se défendit avec une telle vigueur et une telle violence que, « las de cette lutte qui les ridiculisait », un

officier boche l'acheva d'une balle de revolver. Il était environ 17 h. 30.

Ainsi mourut pour la France, ce jeune héros de 23 ans, René Chabasse, « dit Jean-Louis ou le Parrain, garçon physiquement et moralement remarquable ».

Texte extrait d'un dossier très complet constitué par Hugues Marquis, Docteur en Histoire, professeur agrégé à l'université de Poitiers.

Notre association le remercie pour son travail de recherches et ses publications qui portent sur l'histoire des guerres modernes et contemporaines.

De Vous à Nous

De Vous à Nous : Nous nous sommes souhaités beaucoup de belles choses.

Geneviève et Claude Gallois (fils de René Gallois, fusillé le 5 mai 1943) : « Une bonne année et une bonne santé et aussi la Paix dans le monde... »

Et encore, bon courage pour appeler le souvenir de nos anciens et continuer les activités de l'association. »

Micheline et Jean-Claude Marquet, membres de notre association : « Que cette nouvelle année conserve à toutes et à tous la santé, l'énergie et la motivation indispensables à la réalisation des objectifs fixés au sein de l'ASFB.

La lecture de La lettre du Souvenir est toujours pour moi un moment privilégié, c'est pourquoi je manifeste ici ma reconnaissance et mon soutien à ceux qui participent à son élaboration. »

Josette Hontarrède (épouse de Guy Hontarrède un des fondateurs de notre association) nous a remerciés pour nos bons vœux et nous a adressé les siens en retour en ajoutant : « *j'apprends par la Lettre du Souvenir le décès d'André Laplagne et j'en suis bouleversée. Je pensais justement le voir le 15 janvier... Nous nous connaissions depuis longtemps, c'était un ami de Guy, bien sûr.* »

Philippe Sierra, président de la Société des Médaillés de la Légion d'Honneur de la Charente, nous a adressé ces mots : « Aujourd'hui commence une nouvelle

année, pleine d'espoir, pleine de promesses... Notre pays devrait rayonner avec les « Jeux Olympiques » ...Je souhaite se revoir lors de cérémonies commémoratives pour faire rayonner des valeurs communes.... Restons positifs ...partageons ...soyons généreux... Très bonne année à votre association. »

François Lobit, délégué général du Souvenir Français pour la Charente : « Sensible à votre message de bons vœux, j'espère que cette nouvelle période vous apportera toute satisfaction dans divers domaines et pour toutes vos activités. Qu'elle vous permette, notamment de vivre en paix dans un monde très chahuté !!

Cette année 2024 sera également importante pour le monde combattant avec la célébration du 80ème anniversaire de 1944. »

D'autres vœux nous sont parvenus par courriels :

Le colonel Alain Ulm, commandant la base de défense d'Angoulême, Délégué militaire départemental de la Charente, commandant d'armes de la garnison d'Angoulême.

Jean-Louis Marsaud, maire de La Rochefoucauld en Angoumois nous a présenté ses meilleurs vœux pour 2024 sur une carte illustrant le riche patrimoine de sa commune.

Ce QR code vous permet
d'accéder directement
à notre site Internet



Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne,
Mairie. 16590 BRIE
<http://asfb.brie.fr>